

Activités autorisées au CDI :

Heure	Travail sur ordinateur et documents du CDI*	Lecture	Devoirs et leçons**	Jeux « sérieux »
H1	Oui	Oui	Non	Oui
H2	Oui	Oui	Non	Non
H3	Oui	Oui	Non	Non
H4	Oui	Oui	Oui	Non
H5	Oui	Oui	Oui	Non
H6	Oui	Oui	Non	Non
H7	Oui	Oui	Non	Non
H8	Oui	Oui	Selon place disponible	Oui

***Priorité aux exposés donnés par les professeurs.**

****Devoirs et leçons ne nécessitent pas d'être au CDI, les manuels sont disponibles en salle de permanence.**

Écoute de CD proposés uniquement par le CDI (langues, musique et histoire) de H1 à H8, sauf à la récréation.

Consultation ENT pendant 15 minutes.

A la récréation du matin, retours et emprunts des ouvrages, lecture, ENT, impression, travail urgent sur ordinateur.